



## Une arme contre un cadeau

LOS ANGELES – Apportez vos révolvers, repartez avec des bons d'achat pour des cadeaux : la police de Compton (Californie) a cherché par ce moyen à réduire le nombre d'armes à feu en circulation dans cette ville ravagée par une guerre des gangs. Et ça a marché ! L'opération 'Armes contre cadeaux' a permis de récolter quelque 250 armes à feu, selon le bureau du shérif de la ville située à 40 km au sud de Los Angeles. Compton, 93 000 habitants, a connu une septantaine de meurtres sur toute l'année 2005. ✓

## Blessée par une voiture conduite... par un chien policier

LOS ANGELES – Une habitante de l'Utah (ouest des Etats-Unis) a été grièvement blessée par une voiture de police dont l'unique occupant, un chien des forces de l'ordre, avait apparemment enclenché une vitesse.

L'incident s'est produit à Ogden, dans le nord de l'Etat. Un agent de police appelé sur les lieux d'une dispute conjugale avait laissé son chien dans l'habitacle de son pick-up. Le moteur était resté en marche afin de faire fonctionner l'air conditionné pour que la bête, répondant au nom de 'Ranger', ne souffre pas de la chaleur.

Mais "d'une façon ou d'une autre, le chien a réussi à faire passer le sélecteur de la boîte (automatique) sur une vitesse, et la voiture a commencé à dévaler une pente", a expliqué le lieutenant Marcy Korgenski, de la police d'Ogden. Le véhicule a terminé sa course dans le jardin de Mary Stone alors qu'elle était en train de vider sa boîte aux lettres. La femme est passée sous les roues du pick-up et a dû être hospitalisée dans un état grave avec une fracture du bassin.

"C'est vraiment tragique qu'elle ait été blessée", a commenté Mme Korgenski. Elle a toutefois affirmé que le chien, l'un des trois que compte la police de cette ville de 80 000 habitants, ne serait pas puni.

"Je ne pense pas que Ranger ait vraiment compris ce qui s'est passé", a-t-elle dit. ✓

## La police néerlandaise verbalise un enfant de trois ans

VEENDAM – La police néerlandaise a mis une contravention à un enfant de trois ans de Veendam, dans la région de Groningue, parce qu'il avait uriné à un endroit inapproprié. Le bambin se promenait dans le parc avec sa maman quand il a subitement été pris d'une petite envie. Un agent l'a surpris dans les fourrés. D'après la maman, Sifra Nonkes de Veendam, il s'est montré impitoyable et a dressé un procès-verbal de 75 euros pour avoir uriné sur la voie publique. A en croire la presse locale, l'agent n'en avait que faire qu'il s'agissait d'un enfant de trois ans. "Cet agent a raconté qu'il avait entendu suffisamment de bonnes excuses. Si demain, il tombait sur un adulte souffrant d'un problème de vessie, il en irait de même, a-t-il déclaré". La maman a entre-temps introduit une réclamation. Il paraît que la police n'a, pour l'instant, pas pu remettre la main sur l'amende et peut par conséquent difficilement intervenir. (ANP) ✓

## Personne pour tomber dans le panneau

LONDRES – Dans l'espoir d'éviter une amende pour excès de vitesse, un automobiliste britannique a tout bonnement changé de place des panneaux de signalisation. John Hopwood, 44 ans, avait dépassé la limite de 30 miles/heure (50 km/heure). Il s'est alors rendu sur une zone où la vitesse est limitée à 40 miles (65 km/h). Il y a démonté un panneau '40' pour revenir le fixer à un réverbère et le prendre en photo sur les lieux de son infraction, afin de 'prouver' que rouler à 48 miles à l'heure (77km/h) à cet endroit n'était pas si grave. Mais les soupçons ont commencé à poindre lorsque d'autres conducteurs se sont interrogés sur la nouvelle signalisation. "C'était un acte stupide, voué à l'échec", a déclaré le juge Anthony Ensor de la cour d'assises de Manchester, cité par des médias selon lesquels Hopwood a reconnu avoir voulu berner les autorités. ✓

## Déclarer sa flamme avec des cocktails molotov



ROCHEFORT – Un homme, qui avait déposé trois cocktails Molotov devant la porte de son ex-compagne, espérant ainsi la reconquérir, a été condamné à trois mois de prison avec sursis par la justice française. Aux policiers qui l'avaient placé en garde à vue, l'amoureux transi avait expliqué qu'il souhaitait ainsi "l'intimider avec les flammes pour renouer avec elle au moins en tant qu'ami". A la barre du tribunal, ce technicien de maintenance a assuré qu'il croyait que "le mélange brûlerait jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'essence", sans exploser. La substitue du procureur lui a recommandé "d'essayer les fleurs la prochaine fois. Ça marche un petit peu mieux que le cocktail Molotov", a-t-elle souligné. ✓